

Vin. le 10 jan. 1845.

Monsieur et cher confère,

Je vous ai écrit, deux fois, la semaine dernière, une fois par la mail, et l'autre, par M. Courjault, prêtre que je vous envoie. dans ma dernière je n'ai pas répondu à une de vos demandes, celle de savoir à quelle congrégation vous desirer donner vos soins? Il n'y a aucune congrégation bien régulièrement formée. celle de Southend l'est un peu plus. elle doit en former au moins 30 familles. Il y a des cath. à Michigamie et à Goshen. il y en a quelques uns dans les prairies de La Porte. Michigan city est visité par M. de St. Palais. hors du Diocèse, vous avez Bertrand à 4 milles. niles à 11. et St. Joseph à 35 milles. Il y a des cath. en toutes ces places. Si vous pouvez les visiter, faites-le, ce sera d'autant un moyen de vous faire connaître. moyen très secondaire, mais que nous ne rejetter pas, puisqu'il se trouve sur votre chemin. j'oubliais de vous parler de Pokagan & prairie et des Sauvages. mais nous les connaissons déjà comme vie. gen. De Détroit, je vous ai donné juridiction sur tout ce que vous pouvez visiter.

J'ai une lettre de M. Chartier. il veut partir pour aller vous visiter. Je m'oppose à son départ. Il veut aussi partir l'année au printemps pour la France,

Il m'a parlé comme d'une chose arrêtée avec vous. Je
m'oppose à ce voyage. Je le lui ai dit. Mais il ne paraît
pas même faire attention à mes paroles. C'est pourquoi je
vous m'expliquer avec vous. n'est-il pas été convenu entre
nous qu'il ne pourrait sortir du Diocèse sans une permission,
et puisqu'elle raison de sortir? aller faire son noviciat en
France? Mais pourquoi pas ici? tous les ordres religieux établis
en Amérique, y ont leur noviciat, il n'y a pas même d'exception
pour les jésuites, excepté peut-être en plus d'un point.
et encore aller en France et revenir ce serait pour M. Charbon
400 d. au moins. auriez-vous le moyen de faire cette dépense
et le Diocèse la pourrait-il faire? sans doute non.
Je ne vous en dirai de plus à ce sujet.

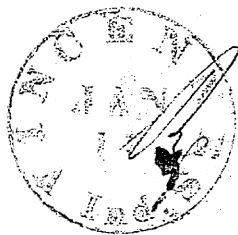
Il ne paraît pas que le P. Butera attache vous, il
m'a déjà écrit deux fois, comme quelqu'un qui a fait
un choix différent. il est à N. Orl. Je lui ai écrit de
reconsidérer encore. —

pour votre établissement à St Pierre. Je le
desire toujours. ce n'est néanmoins qu'un désir. ce n'est
notre affaire. néanmoins il faut que je vous dise
une chose. les places marquées pour l'autre établissement
sont qu'Indianapolis et les Knobs de New Albany. après
que ces places soient pourvues, je suis dans
l'intention de ne pas permettre d'autre établissement

et cela dans l'intérêt de ceux qui existent, or ces
deux plans sont acceptés, il est pourtant vrai
que si mon supérieur indianopolis à St Péters,
je pourrais arranger l'affaire, présentement au moins
je vous fais tout simplement ce réflexions comme
elles se présentent, voyez devant le bon Dieu ce
qu'en penser. Vous verrez au moins une chose, c'est que
je vous offre une belle chance de vous développer
et établir fortement dans le Diocèse, il est vrai les
commencements sont pénibles. Mais, dans dix
ans, qui peut dire le bien qui se trouverait fait?
Combien en 20 ou 30 - pourvu qu'on soit fidèle,
ou fidèle, suivant les vus de l'Eglise et sa discipline
par conséquent en harmonie avec l'Évêque du Diocèse.
Imaginer qu'on puisse faire quelque chose contre
lui c'est errer. Je ne parle pas pour moi, je
pourrai vite, ah pourquoi ne m'écritez je par que
les jours de mon pèlerinage me soient abrégés! Mais
à ma mort un autre missionnaire surgira, pour moi je
bénis votre bureau, puisse ^{vous} grandir, devant Dieu, plus
encore que devant les hommes! J'ai l'honneur d'être

avec respect,
Mes amitiés respectueuses à vos frères.

Votre serviteur
+ Fel. G. DeWitt



C. Lorin, 1873
Southbend, St Joseph Co.
Indiana.